



Distinction vaudoise du patrimoine 2020 : la Fondation du Bois de Chênes récompensée par Patrimoine suisse, section vaudoise

La Tour-de-Peilz, le 8 mai 2020

Après avoir honoré en 2018 les restaurations du Château de l'Aile et de la Salle del Castillo à Vevey, **la section vaudoise de Patrimoine suisse a choisi de décerner la Distinction vaudoise du patrimoine 2020 à la Fondation du Bois de Chênes pour la restauration exemplaire de la Ferme-Château et la réhabilitation de l'ensemble du domaine dont elle a la responsabilité.** Dirigés par le bureau Glatz-Delachaux entre 2016 et 2019, les travaux ont sollicité le savoir-faire d'un grand nombre d'artisans et d'experts de la région, spécialistes à la fois du patrimoine naturel et architectural.

Historique

Construite à la fin du XVII^e siècle par Etienne Quisard, seigneur de Givrins et nouvel acquéreur de la seigneurie de Genolier, la Ferme-Château du Bois de Chênes a connu plusieurs propriétaires issus de la noblesse jusqu'à l'achat par la Commune en 1919. Le site et l'extérieur des bâtiments sont classés en 1961 tandis que l'ensemble bâti est recensé en note 2 (d'importance régionale). Le classement « monument historique » du site dans sa globalité est validé en 2016.

État de conservation du bâtiment avant travaux

Progressivement abandonné par les seigneurs après la construction au milieu du XVIII^e siècle du nouveau château de Coinsins, situé à quelques kilomètres de là, l'ensemble bâti du Bois de Chênes ne devient plus qu'une grande ferme. Son exploitation perdure jusqu'au début des années 1960, avec bétail et cultures, sans entretien ni modifications majeures, échappant ainsi aux modernisations des techniques agricoles. La volonté des autorités locales, devenues propriétaires du domaine et des forêts alentours, de céder le site à l'armée pour y édifier une place de tir génère une telle levée de boucliers de la population que les autorités cantonales prennent le parti de le classer en 1961, protégeant avant tout la forêt, les espaces naturels et la biodiversité. Dès cette date, les bâtiments ne sont quasiment plus entretenus à l'exception des toitures. Cet entretien minimal a permis de limiter les dégradations. L'absence d'intervention majeure a conféré aux bâtiments leur caractère exceptionnel. En effet, très peu de bâtiments subsistent dans la région dans un état d'origine aussi complet.

Programme de réhabilitation

Créée en 2014 afin d'assurer à long terme la sauvegarde de ce patrimoine naturel et bâti d'exception, la Fondation du Bois de Chênes a choisi de procéder à une restauration importante mais douce, respectueuse de la substance historique, de la typologie des espaces, de ses matériaux, aménagements et décors. Les bâtiments restaurés comprennent l'ancienne habitation seigneuriale, où se trouvent aujourd'hui des espaces de conférences et d'accueil, ainsi que deux logements de fonction ; la grange, dont le grand volume permet d'accueillir des manifestations, des expositions ; les annexes et le fournil. Le four à pain d'origine sert désormais à des activités pédagogiques et de démonstration.

A été conservé tout ce qui pouvait l'être : enduits, décors, pierre, menuiseries, parquets, planchers, charpente, etc. Les matériaux trop dégradés ont été remplacés par des matériaux analogues, d'origine locale. D'autre part, une réponse adaptée aux plus hautes exigences en matière d'énergie a été donnée : mise en place d'isolants compatibles avec les matériaux historiques, production de chaleur avec des plaquettes forestières issues des forêts voisines, production d'eau chaude par panneaux solaires thermiques disposés sur une annexe, production d'électricité pour le site par panneaux photovoltaïques disposés sur le bassin d'eau épurée. Enfin, une attention particulière a été donnée à la préservation de la biodiversité qui a colonisé progressivement le bâti et un système d'épuration des eaux original – par lombrification – a été mis en place.

Cette réhabilitation est pour Patrimoine suisse, section vaudoise, un exemple qui illustre parfaitement que patrimoine bâti, biodiversité et normes énergétiques peuvent se conjuguer de manière harmonieuse et il est à souhaiter que ce type de restauration suscite à l'avenir de nombreux émules. D'autre part, la qualité de cette restauration vient d'être reconnue par un prestigieux prix international, décerné par Europa Nostra.

→ La Distinction sera remise au maître de l'ouvrage le samedi 5 septembre à la suite de l'Assemblée générale de Patrimoine suisse, section vaudoise.

Informations supplémentaires et photographies :

www.patrimoinesuisse-vd.ch/activites/distinction/
<https://glatz-delachaux.ch/>
<http://boisdechenes.ch/>
http://www.europeanheritageawards.eu/winner_year/2020/

Contacts :

Béatrice Lovis, présidente de Patrimoine suisse, section vaudoise : beatrice.lovis@patrimoinesuisse-vd.ch
Georges Richard, président de la Fondation : richard.genolier@bluewin.ch
Nicolas Delachaux, architecte mandataire : Nicolas.Delachaux@glatz-delachaux.ch